

Département de l'Ain

Arrondissement de Belley

Canton de Lagnieu

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté, Egalité, Fraternité

**SYNDICAT MIXTE  
BUGEY COTIERE PLAINE DE L'AIN**

*EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS*

du comité syndical

**Séance du 25 janvier 2018**

Objet de délibération :

**Orientations budgétaires 2018**

Sous la Présidence de Madame Jacqueline SELIGNAN, Présidente, sont présents 42 délégués sur 82, convoqués le 17 janvier 2018

Sont excusés :

CC Plaine de l'Ain : Messieurs J. LAMBERT – D. BEGUET – JP HERMAN – G. VALERIOTTI -

CC de la Côtière à Montluel : Messieurs F. DROGUE – B. GUILLET – M. GRIMAND et D. CHABERT

CC Rives de l'Ain Pays du Cerdon : Monsieur Ch. BATAILLY

Est élu secrétaire de séance :

M. GUILLOT-VIGNOT Philippe (C.C. de la Côtière à Montluel)

**CONSTATATIONS SUR L'ANNEE 2017**

Au vu des dépenses qui ont été réalisées en 2017 et du budget qui avait été prévu pour cette même année, Madame la Présidente souhaite apporter quelques précisions concernant le budget 2017, au regard du tableau ci-dessous :

LIBELLES	VOTE BP 2017	REALISATIONS 2017	EXPLICATIONS
<b><i>Fonctionnement</i></b> <b>- RECETTES</b> * Cotisations 4 CC * Reversement CCPA – Mise à disposition de l'assistante pour l'année 2017	} 152 965 €	→ 140 690,00 € → 14 882,27 €	* Actualisation des données (population INSEE et population DGF) en mai 2017 * Somme reversée pour l'année 2017 par la CCPA
<b><i>Investissement –</i></b> <b>DEPENSES</b> Compte 202 – Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme	30 000 €	16 260 € (dont 10 260 € + 6 000 € MAJ diagnostic accepté)	<b>Solde payé</b> au Cabinet d'études en charge de la révision générale du SCoT en 2017 : <b>16 260 €</b>
<b><i>Investissement</i></b> <b>- RECETTES</b>			

Chapitre 10 FCTVA	6 100 €	13 224 €	Reversement du FCTVA pour les dépenses de l'année 2015
Chapitre 13 – Subventions <i>Conseil Départemental de l'Ain</i>		42 000 € ⇒ Solde reçu du Conseil Départemental Ain pour la révision générale du SCoT BUCOPA	Pour mémoire somme totale perçue du CD01 pour la révision générale du SCoT : 90 000 €

### PRIORITES et EVOLUTIONS FINANCIERES DU SYNDICAT MIXTE POUR L'ANNEE 2018

L'année 2018 sera par ailleurs consacrée au lancement d'études complémentaires liées à la mise en œuvre du SCoT :

- Réalisation de la charte paysagère et des cahiers de recommandations architecturales et paysagères ;
- Suivi étude aléa inondation de la rivière d'Ain
- Mise en place d'indicateurs de suivi pour la mise en œuvre du SCoT.

**Le comité syndical,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,**

**ACCEPTE** les orientations budgétaires 2018 prises pour le Syndicat Mixte BUCOPA

La Présidente du syndicat mixte,

Jacqueline SELIGNAN

